

Procès-verbal du conseil d'école du 21 mars 2023.

Année scolaire : 2022-2023

Trimestre concerné : 2^{ème} trimestre

Date : 21 mars 2023

Lieu de réunion : Ecole de Naillat.

Présidente de la séance : Madame Pinaud

Membres du conseil d'école :

Monsieur TARDY, maire

Madame DENOUEIX, adjointe au maire

Madame LARCHER, conseillère municipale

Monsieur JEANNETON Guillaume, mesdames DUMIGNARD Marina, BEAUVAIS Céline, représentants des parents d'élèves.

Mesdames FOURRIER, LECLAIR, PINAUD, enseignantes.

Excusés :

Madame l'Inspectrice de la circonscription de Guéret 1

Mesdames JOFFRE Samantha, AURICOMBE Amélie, TENZA Florence

1) Bilan du 1^{er} semestre.

❖ Noël :

Le repas de Noël a eu lieu le **jeudi 15 décembre**.

L'association de parents *les petits lutins de Naillat* a offert un spectacle aux élèves de l'école le jeudi 15 décembre après-midi, à la salle des fêtes : la compagnie Taïko a présenté son spectacle *le cadeau de Frida*, trois histoires de Noël à la sauce Frida, à partir de contes traditionnels, avec clown et marionnettes, pour un montant de 550€. Merci à l'association pour ce spectacle qui a été très apprécié par tous.

Visite du père Noël ainsi qu'un cadeau pour chaque classe le **vendredi 16 décembre** au matin.

❖ Spectacle des 3 chardons :

Le spectacle de Jean-Pierre IDATTE, *Mirabelle et ses amis*, a eu lieu le jeudi 10 novembre 2022 à 15h30, dans la salle de motricité. Il a été financé pour l'ensemble des élèves de l'école par la coopérative scolaire (450€). La subvention de 200€ allouée par le conseil municipal a permis de financer cette action pédagogique à visée culturelle. Merci à Mr Le Maire et à son conseil pour cette subvention.

❖ Ecole et cinéma :

Cinéma «L'Eden » de la Souterraine :

Le transport (Grimaud) est pris en charge par la mairie.

Les entrées sont financées par la coopérative (2.50€/ élève).

- « *Quel cirque !* », le vendredi 25 novembre 2022, film à 9h45 pour les élèves de maternelle.
- « *Kéryty la maison des contes* », le vendredi 25 novembre 2022, film à 14h, pour les élèves de cycle 2 et de cycle 3.
- « *La petite taupe* », le jeudi 02 mars, film à 9h45 pour les élèves de maternelle.
- « *l'Homme qui plantait des arbres* », le jeudi 09 mars, film à 9h45, pour les élèves de cycle 2 et de cycle 3.

❖ **JMF :**

Le seul concert prévu cette année a eu lieu le **mardi 28 février 2023 à 14h30 au Centre culturel Yves Furet**. Il s'agissait de *Les amours sous-marines*. Les élèves de grande section, cycle 2 et cycle 3 ont assisté à ce spectacle.

L'entrée de 3€ par élève a été prise en charge par la coopérative scolaire, le transport (GRIMAUD) a été pris en charge par la municipalité.

❖ **Piscine :**

Les élèves se rendent à la piscine de La Souterraine depuis le 03/01/23. Les séances se terminent le 04/04/2023.

Remerciements aux mamans accompagnatrices pour leur très grande disponibilité.

❖ **Evaluations nationales CP :**

Le « Point d'étape CP » est un bilan à mi- année scolaire pour apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. Ces évaluations nationales se sont tenues du 16 au 27 janvier. Les bilans ont été communiqués aux parents par l'enseignante lors de rendez-vous individuels.

❖ **Projet EVOLIS :**

Demande d'intervention d'EVOLIS, en partenariat avec le CPIE, sur le thème « Prévention et réduction des déchets à la source » pour la classe de CM1 CM2 acceptée. L'animatrice du CPIE est intervenue dans la classe de cycle 3 les jeudis 02 et 09 mars, après-midi.

2) Projets du second semestre.

❖ **Photo scolaire :**

Elle aura lieu le vendredi 31 mars à 9h.

Les bénéfices de la vente iront au profit de la coopérative scolaire afin de financer une partie du voyage scolaire.

❖ **Ecole et cinéma :**

Cinéma «L'Eden » de la Souterraine :

Le transport (Grimaud) est pris en charge par la mairie.

Les entrées sont financées par la coopérative (2.50€ / élève). Dernier film de l'année !

- « *Le chant de la mer!* », pour les trois classes, date à confirmer.

❖ **Projet dents :**

La classe de CP CE1 CE2 va recevoir la visite de Mme Recoules, infirmière au centre hospitalier de La Souterraine, pour une intervention sur l'hygiène bucco-dentaire (M'tes dents) le jeudi 30 mars, après-midi.

❖ Permis piéton :

Le gendarme GAIFFE a amené le matériel pédagogique le lundi 30 janvier pour préparer la passation du permis piéton pour les élèves de CM1-CM2.

La passation aura lieu au cours de la dernière période, courant juin.

❖ Permis cycliste :

Les élèves de CM1 CM2 vont également passer leur permis cycliste : le jeudi 23 juin, deux gendarmes, en collaboration avec la sécurité routière, les guideront pour l'obtenir.

La matinée du jeudi 23 juin sera consacrée à la partie théorique, l'après-midi à la pratique. Nous reviendrons sur les modalités organisationnelles via les cahiers de liaison (notamment pour que les élèves amènent leurs vélos).

❖ Projet Les incorruptibles :

Les trois classes sont inscrites au prix des incorruptibles : Le Prix des Incorruptibles est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Date limite du vote : 31/05/2023.

L'adhésion (30€) et la commande des livres (223,02€) pour chaque classe ont été prises en charge par la coopérative scolaire.

❖ Projet jazz :

La classe de CM1 CM2 va participer à un projet EAC (éducation artistique et culturelle) autour du jazz en partenariat avec l'association Musique(s) en Marche. Trois autres classes vont également participer au projet.

Deux concerts sont prévus :

- à Guéret, le 27/05/2023, salle André Lejeune, à 20h30.
- à La Souterraine le 11/06/23, salle Yves Furet, à 16h.

L'ensemble des élèves participant interpréteront 5 chants, accompagnés par un cœur d'adultes (Cœur de Femmes) et par un orchestre de jazz 'Les Caïmans Swing'.

Le groupe viendra à l'école le lundi 27 mars afin de répéter avec les élèves.

Les modalités d'organisation pour les répétitions et le concert restent encore à définir. Les parents d'élèves seront informés via le cahier de liaison.

❖ Voyage scolaire :

Il aurait lieu le mardi 13 juin 2023.

Les demandes de devis ont été faites.

L'équipe enseignante ne manquera pas de communiquer toutes les informations utiles lorsque toute l'organisation sera connue.

Demande faite à la mairie de Mme Pinaud pour l'accompagnement : Mme Mougnaud pourra-t-elle, comme l'an passé accompagner les élèves sur cette journée ?

❖ Spectacle de fin d'année :

Il aura lieu le vendredi 30 juin 2023.

Les élèves proposeront leur spectacle en début de soirée. Plus d'informations à venir !

3) Liaison Ecole-Collège.

- *Collège et cinéma* : vendredi 6 janvier de 9h40 à 11h40, le film *Nausicaä de la vallée du vent* a été projeté aux élèves de 6ème et 5ème du collège ainsi qu'aux élèves des écoles participantes, à la salle Apollo de Dun. Le transport a été pris en charge par le collège.
- *Allemand* (professeur Mme Parot) : 2 interventions d'une heure auprès de chaque école du secteur de collège : pour l'école de Naillat, Mme Parot sera présente le lundi 20 mars et le lundi 03 avril de 10h30 à 11h30 (approche culturelle et ludique de type « escape game »).

4) Bilan de la coopérative.

Au 28/02/2023 : 3290,12€.

5) PPMS (plan particulier de mise en sûreté, face aux risques majeurs) et exercices incendie.

❖ PPMS Plan particulier de mise en sûreté

Exercice risques majeurs (tempête) : **Date de mise en situation : le vendredi 17 mars 2023.**

Nouveau signal mis en place par la municipalité, expliqué aux élèves et très bien reconnu.

Les parents ont été prévenus le jour de l'exercice de la conduite à tenir en situation réelle par le biais du cahier de liaison.

❖ Exercice sécurité incendie :

Trois exercices obligatoires dans l'année, le premier devant avoir lieu dans le mois suivant la rentrée. Il a eu lieu le 16/09/2022 le matin. 47 élèves étaient présents. Les élèves avaient été informés au préalable de la conduite à tenir. Tout s'est bien déroulé.

Le deuxième exercice a eu lieu le 21 mars 2023, 49 élèves étaient présents, seules les enseignantes étaient informées. Tout s'est bien déroulé.

6) Prévisions effectifs 2023 / 2024.

Etat civil des enfants nés en 2020 et 2021 sur les communes de Naillat et Colondannes.

TPS (2021) : 9		CM1 : 8
PS (2020) : 7	CP : 5	CM2 : 5
MS (2019) : 3	CE1 : 5	
GS : 5	CE2 : 4	

Soit un total de **51** élèves.

8) Travaux

Remerciements à la mairie pour l'installation du rétroprojecteur et du tableau blanc dans la classe maternelle, et pour l'équipement avec la valise numérique composée de 12 ordinateurs portables via le plan France relance.

Remerciements également pour l'installation des néons dans les trois classes au-dessus des tableaux.

Mr le Maire informe le conseil d'école que des volets roulants ainsi que des éclairages LED vont être installés dans la salle de motricité.

9) Questions diverses.

Questions des parents d'élèves : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les secrétaires de séance :

Madame FOURRIER Aude
Enseignante



La présidente du Conseil d'Ecole :

Madame PINAUD Delphine
Enseignante



Madame DUMIGNARD
Représentant(e) des parents d'élèves

